

La Lettre de la SMaP n°32

Juillet 2015

Prochaine Conférence / Débat

Pierre Bontoux, Areva Mines

18 Novembre 2015, 17h – 19h à La Defense

Un exemple de Management des Risques/Opportunités
et du REX dans les projets

Plus de détails dans la prochaine Lettre de septembre

Le 31 Août à 19h30

réunion du groupe Jeunes Chefs de projet (- de 35 ans)

Bilan des activités du groupe des Jeunes Chefs de projet – 1^{er} semestre 2015

La première partie de l'année 2015 a permis au Groupe de Jeunes chefs de projet de travailler et d'échanger autour du management de projet :

- « Fil rouge » : Histoires de début de carrière dans le monde du projet / Réflexes à avoir pour les jeunes chefs de projet.
- Présentation et échange autour d'outils de pilotage des projets (Avancement physique, Mapping et influence des acteurs projets).
- Rencontre avec des experts du management de projet.



Ces travaux nous permettront de continuer à réaliser les objectifs que nous nous étions fixés pour cette année 2015 et de continuer à développer le groupe, à accroître les échanges et à travailler sur des actions d'intérêts communs. Nous espérons encore pouvoir développer d'avantage cette communauté de jeunes chefs de projet en France.

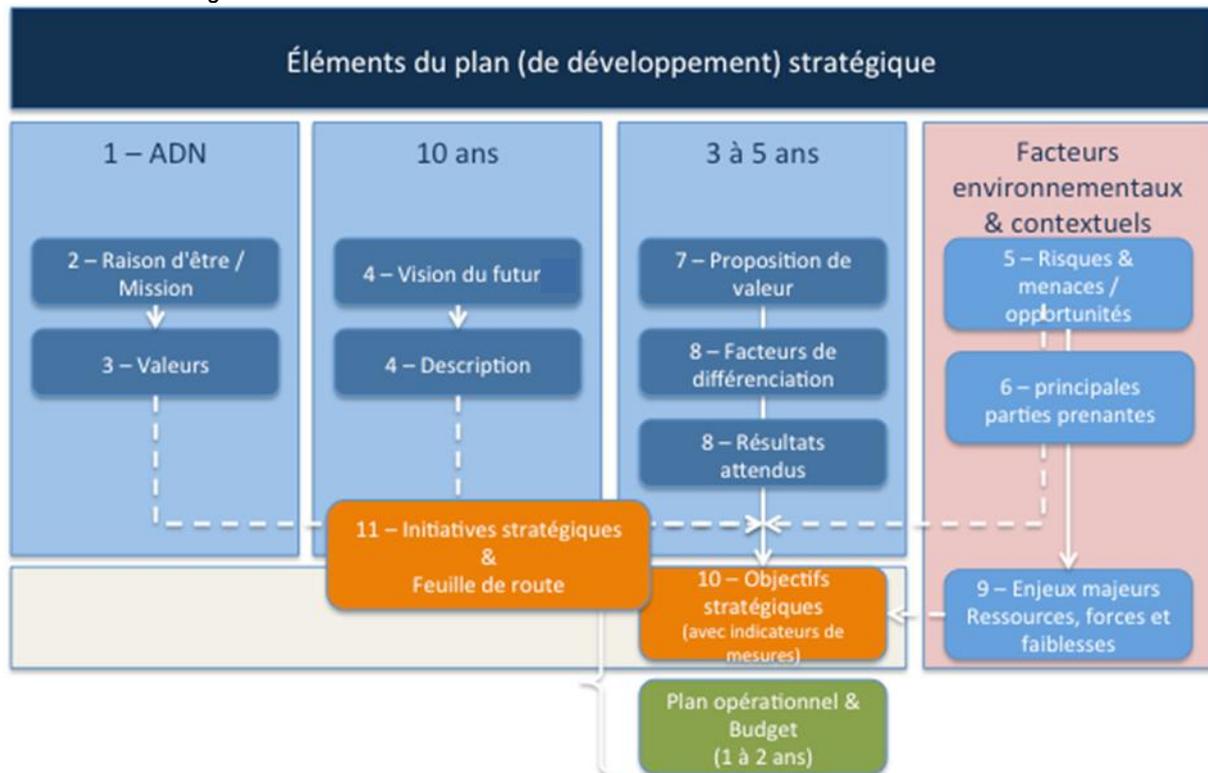
Venez nous rejoindre !

Anthony Rablet, 0677323344 – anthonrab@hotmail.fr

Stratégie de la SMaP

Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale du 20 Mars 2015, dans le rapport moral, le développement et la pérennité de la SMaP, à moyen – long terme passent, au delà des actions opportunistes et / ou réactives à court terme et de la démarche budgétaire annuelle, par une vision claire, une stratégie et des initiatives-clés identifiées, avec l'élaboration d'une feuille de route de mise en œuvre. En vue de préparer ces plans, les membres du conseil d'administration ont commencé une réflexion stratégique mi-mai. Réflexion que nous voudrions être le fondement des échanges à venir avec l'ensemble des membres de l'association et des parties prenantes.

La réflexion s'est organisée comme suit :



Vous trouverez ci-dessous notre réflexion sur les éléments 1 à 5.

1 – ADN de la SMaP :

- esprit associatif,
- facteur de développement humain,
- aventure humaine,
- développement vertueux,
- éthique de caractère centrée sur l'humain (par contraste avec éthique utilitariste orientée sur le résultat, ou éthique déontologique centrée sur les pratiques),
- expérience "projet".

2 – Raison d'être de la SMaP :

- utilité sociétale,
- développement / compréhension du mode "projet",
- levier de progression, de développement "durable" (des hommes, des organisations, des sociétés humaines), amélioration "durable".

3 – Valeurs :

- notre façon d'agir : Intégrité (éthique > cf. ADN),
- nos interactions : respect mutuel,
- nos actions : excellence, résultat (incluant une dimension pragmatique).

4 – Vision du futur et description :

- besoin accru des "capacités" en PM (reconnaissance "métier", certification des chefs de projet, des acteurs projet (contrat, risques, planification, lots...) ou Portfolio / PMO comme preuve de compétence) ;
- prise en compte de la typologie des projets (change management, informatique, industriel: produits / ingénierie) vs. dimension générique des projets ;
- développement des réseaux & communautés virtuels ; organisation apprenante pour pallier à l'éphémère du projet.

5 – Facteurs environnementaux et contextuels :

- Accroissement de la demande de professionnels (maturité des organisations faible, niveaux de formation initiale mode projet faible, d'où : besoins en conseil-formation, évaluations, certifications, informatisation & automatisation) ;
- Insertion professionnelle ; Carrières (développement du métier de manager projet en tant que métier pérenne) ;
- Génération Y ;
- Accroissement de la complexité et nécessité accrue de réponses appropriées en termes d'outils de conduite et de gestion ;
- Morosité ambiante et résistance au changement ;
- Exigence d'excellence (Intolérance croissante aux erreurs retards et surcoûts).

Vos commentaires, réflexions, suggestions, idées... sont les bienvenus pour enrichir les échanges et la construction d'un futur attractif partagé.

Vous pouvez les partager soit sur le réseau social, soit en créant par exemple un fil de discussion dans le groupe LinkedIn SMaP (<https://www.linkedin.com/grp/home?gid=8263748>). Au plaisir de vous lire,

Prof. Christophe Bredillet, PhD, D.Sc.
chb@smap-asso.eu

La labellisation des formations – Qu'est-ce que c'est ?



La SMaP a signé avec l'IPMA un contrat lui permettant de développer la labellisation des formations en France. L'offre de formations en management de projet est devenue, au fil des ans, de plus en plus importante. La personne cherchant à améliorer ses compétences ou à se préparer à la certification IPMA – ou encore les entreprises voulant préparer leurs chefs de projet - se trouvent devant une longue liste de formateurs potentiels. L'idée de la labellisation est d'aider ces personnes et ces entreprises à faire leur choix, par une analyse sérieuse de l'offre de formation et en la comparant au référentiel de compétences IPMA. Plusieurs pays, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Hollande, les pays nordiques, le Brésil se sont déjà lancés dans l'aventure. 21 cours et 26 programmes sont aujourd'hui labellisés dans le monde.

SMaP (Société française pour l'avancement du management de projet),
Tel : 01 78 42 38 90 - Mail : info@smap-asso.eu - Site : <http://www.smap-asso.eu/>
Réseau social de la SMaP (sur inscription): <http://ipmafrancesmap.ning.com/>-

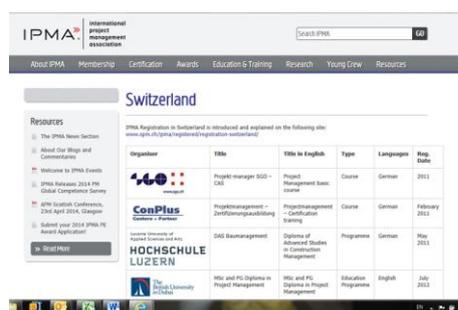
La labellisation, c'est une vérification du contenu des formations par rapport au référentiel IPMA

5 catégories de formation ont été définies : les formations courtes, moins de 60 heures (incluant le temps de préparation et de synthèse), les programmes de formation courts de 60 à 140 heures, de moyenne durée de 140 à 240 heures, de longue durée de 240 à 360 heures et de très longue durée (type Master) de plus de 360 heures. Selon le cas, les formations couvrent tout ou partie des 46 éléments de compétence définis par l'IPMA.

L'auto-évaluation au cœur du processus de labellisation

Quatre grandes étapes pour se faire labelliser par la SMaP :

- Acte de candidature : présentation de l'organisme et du programme de formation suivie de la signature du contrat.
- Auto-évaluation, en relation avec l'ICB, par l'organisme formateur candidat à la labellisation et constitution du dossier de vérification.
- Vérification des informations communiquées par des vérificateurs indépendants nommés par la SMaP suivie d'une discussion des conclusions avec l'organisme formateur.
- Autorisation d'utiliser le label IPMA sur les documents de marketing de la formation et publication sur les sites de l'IPMA et de la SMaP.



| Organizer | Title | Title in English | Type | Language | Reg. Date |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------|----------|---------------|
|  | Project Manager 300 - 300 | Project Management Basic course | Course | German | 2013 |
|  | Projektmanagement - Zertifizierungstraining | Project Management - Certification Training | Course | German | February 2013 |
|  | DAG Management | Diploma of Advanced Studies in Competence Management | Programme | German | May 2013 |
|  | MSc and Ph.D. Diploma in Project Management | MSc and Ph.D. Diploma in Project Management | Education Programme | English | July 2013 |

La labellisation apporte à l'organisme formateur :

- une visibilité internationale grâce à la publication sur le site de l'IPMA,
- une différenciation compétitive par rapport à d'autres formations du marché,
- une amélioration continue de la formation grâce au processus de labellisation.

Grâce à la labellisation, la SMaP va disposer d'un outil de coopération avec les organismes de formations qui permettra de développer en commun le management de projet en France, tout en facilitant la recherche de formations adaptées pour tous les acteurs projet.

Liliane Puyhardy-Zanzi et Agnès Roux-Kiener

Rappel – Inscrivez-vous au Congrès IPMA 2015, du 28 au 30 septembre à Panama



Ce sera l'occasion de fêter les 50 ans de l'IPMA et les 10 ans du groupe des jeunes chefs de projet.

Les sessions seront organisées par thème (PMO, bonnes pratiques, recherche, etc.) Le futur référentiel de compétences ICB4 pour les projets, les programmes et les portefeuilles devrait être présenté pour la première fois.

Une délégation de la SMaP sera présente qui facilitera votre intégration dans la communauté globale des chefs de projet (possibilité de se retrouver lors des repas et des soirées).

Faites-vous connaître auprès de nous si vous avez l'intention d'y participer. Des tarifs spéciaux sur les vols directs Paris Panama peuvent être obtenus sur le site www.airfranceklm-globalmeetings.com avec le code: 25607AF.

SMaP (Société française pour l'avancement du management de projet),
Tel : 01 78 42 38 90 - Mail : info@smap-asso.eu - Site : <http://www.smap-asso.eu/>
Réseau social de la SMaP (sur inscription): <http://ipmafrancesmap.ning.com/>